

V^e Appel à propositions du Fonds Francophone d'Initiatives pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et la Paix (FFIDDHOP)

Date limite de dépôt des dossiers : 20 novembre 2010

La Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme (DDHDP) lance son 5^e appel à propositions du Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDDHOP).

Le FFIDDHOP est destiné à soutenir la réalisation de projets de formation ou de publication didactiques ainsi que l'organisation de manifestations et d'activités dans le domaine de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix, présentés à l'initiative des organisations de la société civile (OSC), notamment des organisations non gouvernementales (ONG), œuvrant dans l'espace francophone.

La création de ce fonds se fonde en particulier sur la Déclaration et le Programme d'action annexe de Bamako (novembre 2000) et sur la mise en œuvre de la programmation quadriennale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du suivi de la Déclaration du XI^{ème} sommet de chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie (Bucarest 2006).

Ce 5^e appel s'inscrit dans le processus de bilan de la Déclaration réalisée dans le cadre du 10^e anniversaire de la Déclaration de Bamako qui a impliqué des consultations et des concertations avec l'ensemble des composantes et des partenaires de l'OIF durant l'année 2010. Il répond à l'une des principales recommandations issues de ces concertations: remédier à la faible connaissance de la Déclaration de Bamako par les Etats et la société civile. Il privilégiera par conséquent et en particulier les projets en faveur de la consolidation de l'Etat de droit, la promotion des droits de l'Homme et de la paix qui contribueront à développer:

- **l'information et la diffusion de la Déclaration de Bamako et de son plan d'action ;**
- **la promotion et la sensibilisation relatives aux dispositions de la Déclaration de Bamako et du plan d'action sur la paix, la démocratie et les droits de l'Homme;**
- **la formation et l'utilisation de ce texte en vue d'une meilleure appropriation par les Etats, la société civile et la population en générale.**